Formation Salarié Désigné Compétent (SDC) - Prévention des Risques Professionnels

REF : PREV.103 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée	Effectif	Niveau	Modalité
35h	1-10	Débutant	Présentiel

Objectif de la formation

Cette formation de 5 jours permet au salarié désigné compétent d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires pour exercer pleinement ses missions de prévention des risques professionnels. Les participants apprennent à identifier les dangers, évaluer les risques, proposer des actions de prévention et accompagner efficacement l'employeur dans sa démarche de sécurité au travail.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Comprendre le cadre réglementaire de la désignation du SDC (art. L4644-1)
- Identifier et cartographier les risques professionnels de l'entreprise
- Maîtriser la méthodologie d'évaluation des risques et de rédaction du DUERP
- Proposer et suivre des actions de prévention adaptées
- Connaître le rôle des acteurs internes et externes de la prévention (CSE, CSSCT, médecin du travail)
- Analyser les accidents du travail avec la méthode de l'arbre des causes

Public cible

- Salariés désignés par l'employeur pour la mission de prévention
- Référents santé-sécurité en entreprise
- Responsables QHSE et préventeurs juniors
- Assistants de prévention
- Toute personne amenée à contribuer à la démarche de prévention

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Cadre réglementaire et acteurs de la prévention

Missions et cadre juridique du SDC

- Obligation de désignation du salarié compétent (art. L4644-1)
- Définition des missions et du périmètre d'intervention
- Responsabilités respectives : employeur vs salarié désigné
- Évolutions réglementaires récentes en matière de prévention

Les acteurs de la prévention en entreprise

- Rôle et missions du CSE et de la CSSCT
- Médecin du travail et services de prévention de santé
- Intervenants externes : CARSAT, INRS, DREETS
- Articulation entre les différents acteurs de la prévention

Jour 2 : Identification et évaluation des risques professionnels

Fondamentaux de la prévention des risques

- Définitions clés : danger, risque, dommage, exposition
- Les 9 principes généraux de prévention (L4121-2)
- Accident du travail, maladie professionnelle, accident de trajet
- Indicateurs AT/MP : taux de fréquence et de gravité

Méthodologie d'identification des dangers

- Techniques de repérage des situations dangereuses
- Analyse des postes de travail et des activités
- Familles de risques : physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux
- Utilisation d'outils de diagnostic terrain

Jour 3 : Document Unique et plan de prévention

Rédaction et mise à jour du DUERP

- Obligations légales du Document Unique (décret 2001-1016)
- Définition des unités de travail
- Méthodes de cotation : probabilité, gravité, fréquence
- Dépôt dématérialisé et conservation 40 ans

Plan d'action et programme de prévention

- Hiérarchisation des risques et priorisation des actions
- Élaboration du PAPRIPACT (entreprises ≥ 50 salariés)
- Définition des mesures correctives et préventives
- Suivi et indicateurs d'efficacité des actions

Jour 4 : Risques spécifiques et analyse des accidents

Analyse des accidents du travail

- Méthode de l'arbre des causes : principes et application
- Recueil des faits et enquête après accident
- Du constat à la proposition de mesures correctives
- Capitalisation des retours d'expérience

Focus sur les risques spécifiques

- Risques psychosociaux : définition, détection, prévention
- Troubles musculosquelettiques et ergonomie des postes
- Risques chimiques et agents CMR
- Pénibilité au travail et facteurs d'exposition

Jour 5 : Mise en pratique et feuille de route

Études de cas et mises en situation

- Analyse de situations réelles de travail
- Visite terrain et diagnostic in situ
- Rédaction d'un plan de prévention adapté
- Exercice de communication sur la prévention

Construire sa feuille de route SDC

- Définir ses priorités d'action dans l'entreprise
- Planifier les actions de prévention à court et moyen terme
- Outils de reporting et de suivi des indicateurs
- Veille réglementaire et ressources documentaires

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de cours SDC illustré et remis en fin de formation
- Documentation réglementaire à jour (Code du travail)
- Modèles de DUERP et outils de diagnostic
- Guide pratique du salarié désigné compétent

Méthodes

- Apports théoriques et réglementaires (40%)
- Études de cas et mises en situation pratiques (40%)
- Échanges d'expérience et travaux de groupe (20%)

Matériel requis

- Salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Études de cas réels d'entreprises
- Grilles d'évaluation des risques

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Convocation et programme détaillé
- Questionnaire de positionnement préalable
- Recueil des attentes et du contexte professionnel

Pendant la formation

- Feuilles de présence émargées
- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Cas pratiques d'évaluation des risques
- QCM de validation des acquis

Après la formation

- Attestation de formation SDC
- Certificat de réalisation
- Support post-formation par email pendant 3 mois

Équipe pédagogique

Formateur Prévention des Risques - Expert en santé-sécurité au travail

Nos formateurs sont des préventeurs IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels) expérimentés, avec plus de 15 ans de pratique terrain. Ils accompagnent régulièrement les entreprises dans la structuration de leur démarche de prévention et la formation des salariés désignés compétents.

Parcours d'accès à la formation

1	2	3	4	5
Demande de devis	**Envoi du devis**	**Convention**	**Convocations**	**Formation**
Formulaire, mail ou téléphone	Proposition commerciale	Signature du contrat	Infos pratiques	Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés	Satisfaction	Taux réussite	Délai accès
18+	9.5/10	100%	14 jours

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation